

Campagnes de lutte contre les plantes invasives | 2017

Contexte

Les invasives constituent une des problématiques à laquelle le Contrat de rivière Dendre est particulièrement attentif. En continuité des efforts fournis les années précédentes, plusieurs journées de gestion de populations de berce du Caucase, de balsamine de l'Himalaya ou encore de myriophylle du Brésil ont été organisées cette année 2017. Ces gestions ont été réalisées en concertation et en collaboration avec différents gestionnaires de cours d'eau (SPW, HIT et VMM) ainsi qu'avec différents partenaires locaux (associations, PCDN de Chièvres, services environnement et urbanisme de la commune d'Ath...).

Lutte contre la berce du Caucase

Le Service Public de Wallonie coordonne depuis 2011 un plan de lutte visant à limiter l'expansion et à réduire les populations de berce du Caucase. Il se fonde sur un inventaire participatif des populations et sur la destruction systématique de certaines d'entre elles.

En tant que structure de coordination locale, la cellule de coordination du CR Dendre est intervenue en soutien au SPW, au HIT et aux communes dans la mise en œuvre de ce plan d'actions. Ainsi, dans un premier temps, les différentes populations répertoriées sur le territoire des communes partenaires ont été visitées. Un rapport a ensuite été remis à chacune des communes concernées, au SPW ainsi qu'au HIT. Afin de localiser de nouvelles populations, certains tronçons de cours d'eau ont également été parcourus (Dendre occidentale sur le territoire communal d'Ath, et Dendre orientale à partir de la rue Long Pont à Montignies-lez-Lens jusqu'au parc Pairi Daiza). Dans un deuxième temps, plusieurs gestions ont également été réalisées directement par la cellule de coordination du CR Dendre. (Voir tableau ci-dessous)

Tableau 1 : Récapitulatif des gestions des populations de berce du Caucase par le CR Dendre

Date	Population	Heures*Hommes	Nbre de pieds gérés
23/05	Isières – Chemin Marais d'Outre Dendre (1814)	1	15
31/05	Flobecq – Emnuez (1431)	1	10
19/06	Mainvault – Chemin du Renowelz (153)	1	20
19/06	Montignies-lez-Lens – Rue de la Roche (3245)	1	25
23/06	Lens – Rue de la Haie (5074)	1	25
30/06	Flobecq – Bruyère (4791)	2	60
30/06	Flobecq – Marais Garette (2227)	0,5	10
12/07	Montignies-lez-Lens – Rue de la Roche (3245)	0,5	5
12/07	Lens – Rue de la Haie (5074)	0,5	1
13/07	Flobecq – Bruyère (4791)	2	50
27/07	Mainvault – Chemin du Renowelz (153)	1	25
27/07	Isières – Chemin Marais d'Outre Dendre (1814)	0,5	5
22/08	Mainvault – Chemin du Renowelz (153)	0,5	5
TOTAL		12,5	256

- **Bilan**

Sans compter le temps consacré à l'inventaire et au « soutien » aux gestionnaires publics (remplissage des fiches d'identification et de gestion), la cellule de coordination du CR Dendre aura donc consacré cette année 12,5 heures*hommes à la gestion de 7 populations de berce du Caucase.

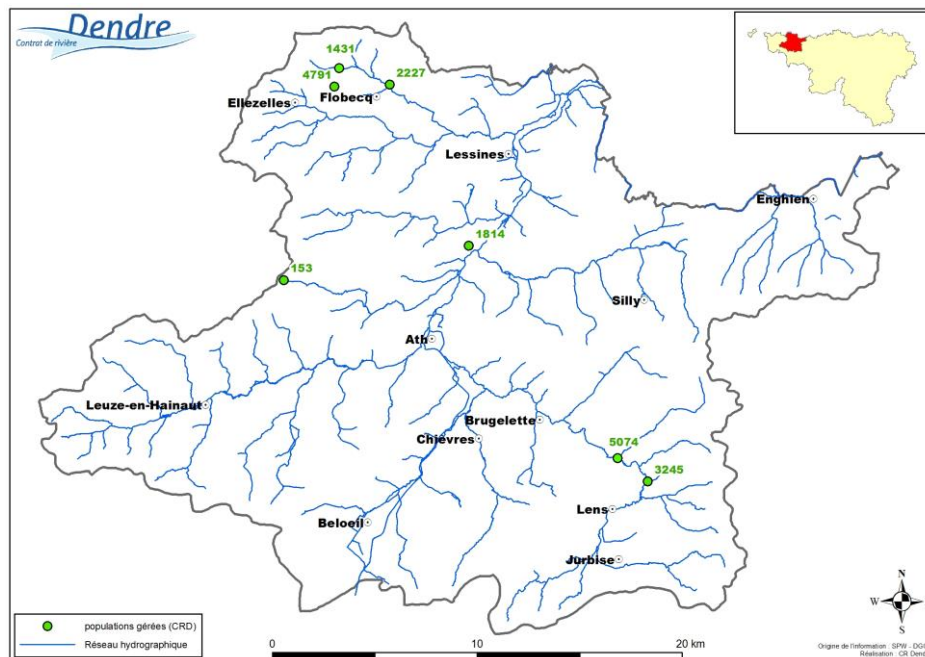


Figure 1 : Localisation des populations de berce du Caucase gérées par le CR Dendre

Lutte contre la balsamine de l'Himalaya

- **Bassin du Ruisseau d'Ancre**

Le cours d'eau a été parcouru depuis ses sources (Miclette – Ellezelles) jusqu'au Marais Garette (Flobecq) par la cellule de coordination du CR Dendre. Les affluents en berge gauche, le Géron et le Forest, ont également été parcourus. Hormis sur les gros foyers (3 passages) ainsi que sur le tronçon aval du Rau d'Ancre (entre le Marais à l'eau et le Marais Garette) sur lequel deux passages ont été réalisés, un seul passage a été effectué cette année.

D'une manière générale, beaucoup moins de pieds de balsamine ont été arrachés cette année (effets combinés des gestions dans années précédentes et de la sécheresse du printemps et du mois de juillet ?... à confirmer en 2018). Cependant, plusieurs gros foyers (Miclette et Sainte-Anne) sont encore présents et nécessiteront très certainement encore des gestions durant les prochaines années.

Tableau 2 : Récapitulatif des gestions des populations de balsamine de l'Himalaya sur le bassin du Rau d'Ancre

Date	Population	Heures*Hommes	Linéaire de cours d'eau (km)
03/07	Rau d'Ancre & Géron	10	3,5
04/07	Rau d'Ancre	10	1,9
05/07	Rau d'Ancre & Miclette	8	0,7
06/07	Géron & Forest	6	2,2
13/07	Forest & Sainte-Anne	5	1,5
26/07	Sainte-Anne & Miclette	9	/
01/08	Rau d'Ancre	1	0,7
21/08	Miclette & Sainte-Anne	6,5	/
TOTAL		55,5	10,5

Précisons également que la partie aval (du Marais Garette jusqu'à la confluence avec le Rau du Tordoir à Ogy) a été prise en charge par le HIT.

- **Bassin de la Sille**

Les cours d'eau parcourus par la cellule de coordination sont le Rau du Marais et son affluent le Gambermont à Silly ainsi que le Buissenal entre Gibecq et Ghislenghien. Vu le peu de balsamines rencontrées, un seul passage a été réalisé cette année.

Tableau 3 : Récapitulatif des gestions des populations de balsamine de l'Himalaya sur le bassin de la Sille

Date	Population	Heures*Hommes	Linéaire de cours d'eau (km)
10/07	Rau du Marais & Gambermont	6	4
11/07	Buissenal	6	2,8
TOTAL		12	6,8

Cette année encore, la partie 2^{ème} catégorie de la Sille (à partir de la confluence avec le Rau du Marais jusqu'à la confluence avec le Rieu du Bois d'Hérimetz) a été gérée par le HIT, et la partie 1^{ère} catégorie a été prise en charge par le SPW-DCENN (jusqu'à la confluence avec la Dendre à Isières).

- **Bassin de la Marcq**

Les cours d'eau parcourus par la cellule de coordination sont le Lisbecq et le Mairebois au niveau du village de Hoves ainsi que l'Odru en amont de la Ville d'Enghien (essentiellement au sein du golf où se situe un gros foyer). Un seul passage a été réalisé hormis au sein du golf où trois passages ont été nécessaires. Il faut également noter la présence d'un gros foyer (non géré sauf à proximité directe du cours d'eau) en berge gauche du Lisbecq juste en amont de la Rue de Labliau au niveau du manège à chevaux.

Tableau 4 : Récapitulatif des gestions des populations de balsamine de l'Himalaya sur le bassin de la Marcq

Date	Population	Heures*Hommes	Linéaire de cours d'eau (km)
14/07	Lisbecq & Mairebois	4,5	1,4
17/07	Golf d'Enghien	14	0,8
28/07	Golf d'Enghien	3	0,8
16/08	Golf d'Enghien	3,5	0,8
TOTAL		25	3,8

Comme depuis plusieurs années, les asbl Enghien Environnement et Amitiés Marcquoises sont intervenues sur la Marcq en aval de la N7 jusqu'au village de Marcq. Des gestions ont également été réalisées par les gestionnaires flamands (VMM et Provinces de Brabant flamand et de Flandre orientale) sur une partie de leur linéaire, par le SPW-DCENN sur la partie aval de la Marcq (de la frontière linguistique jusqu'à la confluence avec la Dendre), ainsi que par le HIT sur la partie aval du Rau d'Aremberg à Deux-Acren.

- **Bassin du Trimont**

La population de balsamine semble commencer à Oeudeghien peu après la confluence avec le Rau de Rotteur et est disséminée jusqu'à la confluence avec la Dendre à Papignies. Un seul passage a été réalisé. La présence d'un gros foyer est à signaler au Chemin de Sartiau à Ostiches sur un terrain en friche en face d'une ferme et s'étend sur une grosse centaine de mètres jusqu'au Trimont. Faute de temps, ce foyer n'a été géré qu'à ses « extrémités », c'est-à-dire en bordure du cours d'eau ainsi qu'en bordure du Chemin de Sartiau (à proximité du fossé).

Tableau 5 : Récapitulatif des gestions des populations de balsamine de l'Himalaya sur le bassin du Trimpont

Date	Population	Heures*Hommes	Linéaire de cours d'eau (km)
18/07	Trimpont	8	2
20/07	Trimpont & Chemin de Sartiau	10	3,7
24/07	Trimpont, Rotteleur & Chemin de Sartiau	8	2,8
25/07	Trimpont	3	2,5
26/07	Chemin de Sartiau	3	/
TOTAL		32	11

- **Bassin de la Hunelle**

Des gestions ont été organisées durant le mois de juillet via le PCDN de Chièvres sur la Hunelle et le Domissart. La cellule de coordination a participé à une demi-journée de gestion (3 heures*hommes) le 7 juillet. Une rapide prospection a également été réalisée début septembre par la cellule de coordination sur la Hunelle et la Petite Hunelle. A noter que seuls les endroits plus facilement accessibles (croisements du cours d'eau avec une route, chemins longeant le cours d'eau...) ont été visités (peu de linéaire parcouru !).

D'après ces actions de terrain, la population de balsamines semblerait être localisée sur la partie amont de la Hunelle entre Beloeil et Ladeuze, ainsi que sur le Domissart à Grosage. Celle-ci étant encore peu étendue, il sera important de réitérer les actions de gestion en 2018.

- **Bassin de la Dendre orientale (& Carrières de Maffle)**

Une soirée (7 heures*hommes) a été consacrée à la gestion de la population de balsamine située sur le site des carrières de Maffle (à proximité du four à chaux ainsi que le long de la Dendre orientale). Cette opération de lutte a été réalisée par des membres du comité d'accompagnement du projet de réhabilitation des carrières, c'est-à-dire des représentants du CRASEN asbl, des services environnement et urbanisme de la Ville d'Ath ainsi que de la cellule de coordination du CR Dendre.

Signalons également que pour la deuxième année consécutive, le HIT est intervenu sur le Rieu de Beaunez et sur le Rau de Jean Lemay à Cambron-St-Vincent.

- **Bilan**

D'une manière générale, la quantité de balsamines rencontrées sur le linéaire parcouru était en forte diminution par rapport à l'année 2016. Il serait en effet logique que les efforts consentis les années précédentes (notamment sur le Rau du Marais et sur le Rau d'Ancre) commencent à se faire sentir. Toutefois, il est probable que la sécheresse connue durant le printemps 2017 ainsi que durant le mois de juillet et/ou les gelées tardives printanières n'aient pas été favorables au développement des balsamines.

Au total, la cellule de coordination du CR Dendre aura consacré cette année 134,5 heures*hommes à la gestion de la balsamine de l'Himalaya. Par manque de temps, le bassin de la Blanche n'a malheureusement pas pu être géré cette année. Ainsi, vu le peu d'aide reçu par les bénévoles (et le sous-effectif de la cellule de coordination par rapport à 2016), d'autres sources de soutien devront absolument être recherchées en 2018 (jobs étudiant...).

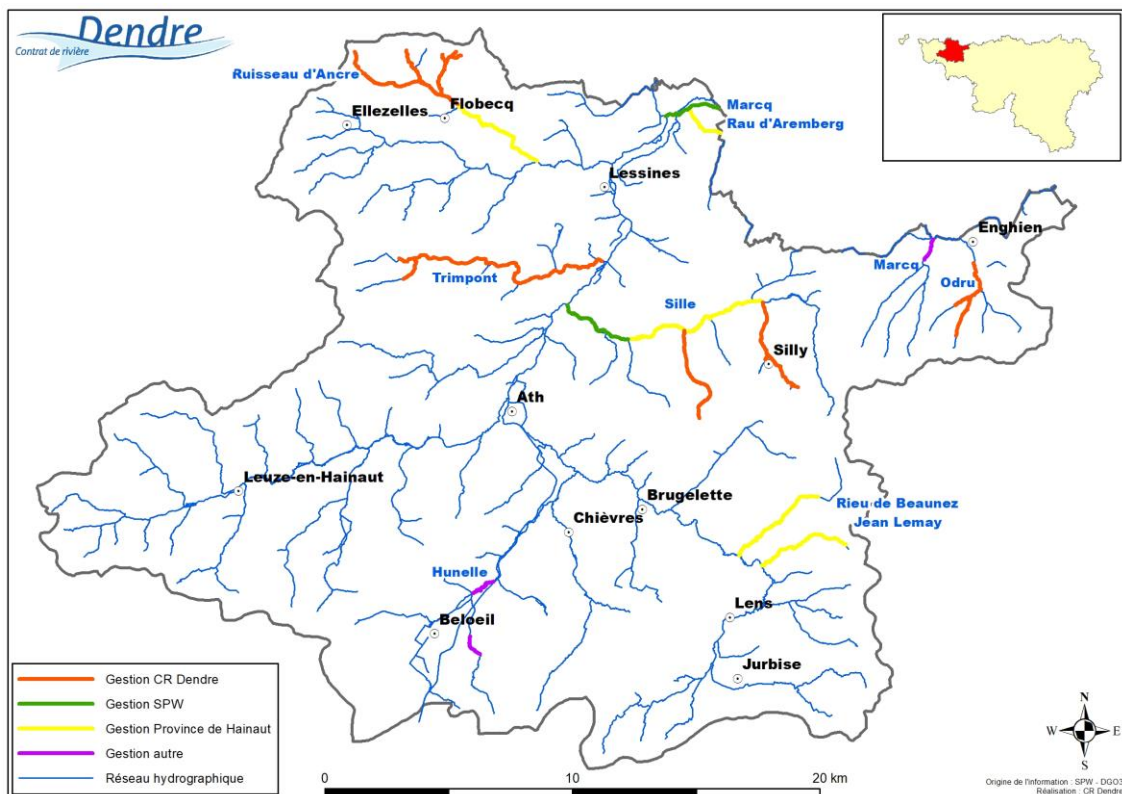


Figure 2 : Bilan des gestions de balsamine de l'Himalaya sur le sous-bassin

Lutte contre le myriophylle du Brésil

A la suite de la gestion réalisée en 2016 sur une mare privée à Bois-de-Lessines (+/- 150 m²), deux visites de terrain ont été effectuées cette année (une en juin et l'autre en septembre). La mare ayant été quasiment à sec tout l'été, peu de repousses ont été constatées. La cellule de coordination a toutefois programmé une intervention le 27 septembre (4,5 heures*hommes) afin de les arracher. Un suivi devra être réalisé en 2018.